



Février 2018

# INFORMATIONS MUNICIPALES # 39 Saulon-la-Chapelle

## Zoom sur... la section « performance » du club BMX...

Les dirigeants du club BMX de Saulon-la-Chapelle ont souhaité créer une structure interne dédiée aux plus grands coureurs qui évoluent au niveau national ou international.

Certains pilotes évoluent désormais sur les plus grandes compétitions. Afin de permettre la pratique au niveau national, prétendre accéder aux catégories élites ou faire partie des quotas de sélectionnés pour les plus grands championnats (d'Europe et du Monde), il faut impérativement participer à toutes les grandes compétitions nationales pour obtenir le meilleur classement. Cela a un coût conséquent et jusqu'à maintenant, les coureurs devaient assumer à eux seuls ces dépenses. Il a été décidé que le club puisse venir en aide à ses meilleurs éléments, sans bien sûr délaisser et oublier tous les autres licenciés.

La section performance a pour objectif de promouvoir les couleurs du club, de la commune de Saulon La Chapelle, de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin – Nuits Saint Georges, du département de la Côte d'Or et sera soutenue par quelques partenaires locaux (Trav'haut, Entreprise Léonard et Carrefour Market).



**La commune de Saulon-la-Chapelle est fière de soutenir ces pilotes d'exception, qui portent haut les couleurs de notre commune. Rappelons que le soutien financier de la commune a permis la rénovation de la piste où évoluent l'ensemble des licenciés du club.**

Pour les suivre :  
<https://equipesaulon.wordpress.com/>



## Le mot du Maire

Il y a quelques jours, nous avons eu le plaisir d'être présents, avec une grande partie de l'équipe municipale, à la cérémonie du Trophées des Maires. La raison ? La remise du Trophée de l'attractivité du territoire à notre commune !

Initiés par le Bien Public et l'Association des Maires, avec le partenariat de différents acteurs privés et publics (comme le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts...), ces trophées ont pour but, depuis 3 ans maintenant, de mettre en valeur les communes de Côte-d'Or au travers de 11 récompenses. Parmi les membres du jury, figurent des partenaires, mais aussi des élus, ce qui renforce la crédibilité de ces récompenses.

Pour notre commune, ce trophée de l'attractivité du territoire met en valeur les différents projets initiés sur la commune depuis les 4 dernières années. Certains ont pour origine l'ex communauté de communes du sud dijonnais, comme le point médical et la salle de sport multi activités, pour lesquels Saulon-la-Chapelle a joué parfaitement le jeu, avec notamment la mise à disposition de terrains. Mais la majorité de ces réalisations est à mettre au crédit des élus locaux : la rénovation de plusieurs logements, l'accompagnement pour le lotissement du jardin de Claire, la construction de la structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes, la réfection des accès à la gare... Autant d'aménagements qui doivent renforcer l'attractivité de notre commune. Ceux-ci sont complémentaires de ce qui se fait déjà localement : le dynamisme de nos associations, la présence de nombreuses entreprises de taille et d'activités différentes, un tissu de commerces variés. Tout cela, associé à la révision du PLU qui avance bien, doit nous permettre de renforcer notre situation de pôle de proximité et ainsi attirer de nouveaux habitants ! Cela nous permettra, il faut l'espérer, de pérenniser la 3<sup>ème</sup> classe de maternelle, ce qui n'est pas assuré à l'heure actuelle.

La remise de ce trophée permet de mettre en valeur notre commune, de valoriser les actions menées depuis quelques années. A ce titre, je voudrais partager cette récompense avec vous tous qui nous faites confiance et une nouvelle fois remercier l'ensemble des élus qui, par leur implication et leur travail, œuvrent pour que Saulon soit encore plus attractive et que nous soyons fiers d'y habiter !

Bonne lecture à tous !

Pascal BORTOT  
Maire de Saulon-la-Chapelle

## SOMMAIRE...

Compte rendu du Conseil municipal du 15 janvier 2018	P. 2
Compte rendu du Conseil municipal du 26 février 2018	P. 2
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Directeur de la publication : Pascal BORTOT / Rédacteur en chef : Pascal BORTOT

Comité de rédaction : Franck COUPECHOUX - Commission Communication - Conseil municipal / Photos : Thierry VALENTIN

Tirage global : 500 exemplaires-gratuits / Impression : Mairie de Saulon-la-Chapelle rue du Foyer 21910 Saulon-la-Chapelle

## Réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2018

### 1) AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT DE DÉPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Jusqu'à l'adoption du budget primitif 2018, le conseil municipal accepte que la collectivité puisse engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

### 2) MODIFICATION DES STATUTS DU SICECO

Le Comité syndical du SICECO a, par délibération du 1<sup>er</sup> février 2017, accepté la demande d'adhésion au Syndicat de 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. L'arrêté préfectoral du 20 juin 2017 a entériné cette extension de périmètre. Chaque conseil municipal des communes adhérentes doit délibérer pour entériner ces adhésions.

D'autre part, le SICECO a décidé d'offrir un nouveau service à ses adhérents : le service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie courants. Le Syndicat peut assurer, pour le compte des communes et EPCI membres qui en font la demande, des missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie ou d'aménagement de l'espace public. Les travaux visés concernent, notamment, les rénovations, des petits aménagements..., hors travaux complexes. La modalité de mise en œuvre de ce service est fixée par convention.

Le conseil municipal accepte ses 2 propositions.

### 3) TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et la mise en application de la loi NOTRe, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges exerce de plein droit aux lieu et place des communes membres la compétence "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.". Les zones d'activité communales doivent donc être transférées à la communauté de commune. Cette compétence comprend l'ensemble des interventions sur ces espaces, (création, aménagement, commercialisation, entretien, gestion, animation, réhabilitation). Le conseil municipal approuve le transfert des zones d'activités économiques "lotissement du commerce" à Noiron-sous-Gevrey et "Aux quatre pieds de poiriers" à Morey-Saint-Denis à la Communauté de Communes.

### 4) QUESTIONS DIVERSES

⇐ Point sur les travaux :

- Les travaux d'aménagement du lotissement "Jardin de Claire" vont être terminés prochainement. Deux voies nouvelles privées destinées à être ouvertes à la circulation publique ont été créées. Il convient de déterminer le nom de ces rues. Le conseil municipal décide de nommer la rue qui est en prolongement de l'impasse de la Cent Fonts rue du Pré des Matelots et la rue qui est à l'intérieur du lotissement rue des Jardins. Une délibération sera prise en ce sens lors du prochain conseil municipal

- Le cabinet BAFU en charge de l'analyse des offres liée aux travaux d'aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la Grande Rue a fait part de son analyse. 7 entreprises ont déposé un dossier et au vu du rapport remis par le maître d'œuvre, le marché est attribué à l'entreprise EUROVIA.

- La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis liée à la réhabilitation de la Longère en deux logements et au choix de l'architecte. Avant d'attribuer le marché, une journée de négociation est prévue vendredi 19 janvier 2018.

- La tempête de la semaine dernière a laissé des dégâts au niveau de la toiture du local des forains. Des devis de réparation ont été transmis à l'assurance et un expert se rend sur place mercredi 23 janvier pour établir un constat.

⇐ Point manifestations :

Le réveillon du Jour de l'An s'est bien passé, retour positif notamment sur le disc-jockey

La fête des sapins a eu lieu dimanche 14 janvier 2018 et 132 sapins ont été ramassés.

Les dossiers de subventions des associations ont été reçus en mairie et seront étudiés d'ici fin février.

Les travaux de la salle multi-activités avancent et à ce titre, M. Alain BŒUF demandera prochainement aux diverses associations de proposer, pour la rentrée, leurs créneaux d'occupation qui seront étudiés en mars.

## Réunion du Conseil Municipal du 26 février 2018

### 1) DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES DU JARDIN DE CLAIRE

Suite à la réunion de conseil du 15 janvier 2018, le conseil municipal entérine les propositions de nommage des noms de rue de ce lotissement et procède à la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

M. GADESKI, 1<sup>er</sup> adjoint, s'étant rendu sur place, précise qu'il est judicieux de déplacer la plaque de rue "impasse de la Cent Fonts", en l'installant au début de l'impasse en elle-même et de faire démarrer la rue du Pré des Matelots depuis le

croisement avec la rue de la Fontaine. L'impasse de la Cent Fonts est donc réduite de 67 m, sa nouvelle longueur étant de 100 m.

Les rues du "lotissement Le Jardin de Claire" sont donc ainsi nommées :

- λ rue du Pré des Matelots, d'une longueur de 200 m, dont le tenant est la rue de la Fontaine et l'aboutissant provisoire est la parcelle cadastrée AL 16.
- λ rue des Jardins, d'une longueur de 150 m dont le tenant et l'aboutissant sont la rue du Pré des Matelots.

## **2) DOSSIER D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES TRAVAUX DE LA VARAUDE**

M. ALLEXANT informe que la mairie a reçu un dossier d'ouverture d'enquête publique qui se déroulera du 28 février au 16 mars 2018 concernant des travaux de restauration de la morphologie de la Varaude à proximité du Pont des Arvaux. Un résumé du dossier, disponible en mairie, sera envoyé aux élus afin qu'ils disposent de tous les éléments pour procéder au vote lors du prochain conseil municipal.

## **3) DÉBAT COMPLÉMENTAIRE N°1 SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)**

Voir compte-rendu disponible dans le dossier de concertation disponible en mairie.

## **4) QUESTIONS DIVERSES**

⇐ Point sur les travaux :

- La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de la Grande Rue débutera le 9 mars 2018. Une information à tous les habitants ainsi qu'aux enfants de l'école élémentaire a été distribuée. La Grande Rue sera sans doute coupée pendant quelques semaines mais des déviations seront prévues.

En rapport avec ces travaux, l'entreprise VEOLIA a procédé à la vérification du réseau d'assainissement par passage de camera. Pour ce faire, un envoi d'eau dans les canalisations a été effectué avec comme conséquence pour certains habitants des remontées dans leurs toilettes et des débordements intempestifs.

- Suite aux dernières pluies, une fuite a été constatée sur la toiture de la salle des fêtes. L'entreprise qui est intervenue pour effectuer les réparations a informé la municipalité que la toiture est en très mauvais état, que l'étanchéité n'est plus solidaire de la charpente et il qu'il faudra en prévoir la réfection totale dans un avenir proche. Le montant de ces travaux étant très élevé, il sera préférable de réfléchir à un projet d'ensemble, notamment refaire en même temps les huisseries extérieures, afin de bénéficier des subventions attribuées pour la réfection des Espaces Rencontres et Loisirs.

La pose de la signalétique intérieure PMR dans la salle des fêtes est terminée.

- Les bâtiments de la commune subissent actuellement des dégradations de la part de jeunes qui rôdent dans le village. Ils se sont introduits dans la cour de l'école primaire, squattent devant l'entrée du pôle médical. La gendarmerie en a été informée.

- Selon le décret n° 2015-1000 du 17 août 2015, les communes ont l'obligation de faire contrôler la qualité de l'air dans les lieux fréquentés par les enfants, comme les écoles et la cantine garderie. Etant donné que le coût de ce contrôle est très élevé, les conseillers réfléchissent à un moyen de groupement avec les autres communes alentours ou à la réalisation de ce contrôle en interne.

- le radar installé route de Noiron ne remplissant plus son rôle a été renvoyé chez le fournisseur pour contrôle. Celui-ci a procédé au changement gratuit du doppler. Le radar sera réinstallé prochainement.

- Une quinzaine de plaques en fibrociment de la couverture du local "forains" détériorée par la récente tempête ont été remplacées par des plaques en fibrociment sans amiante.

⇐ Point manifestations :

-Le carnaval des enfants qui a regroupé environ 25 enfants s'est bien passé.

-La prochaine commission sport et association au cours de laquelle seront notamment traitées les demandes de subventions et créneaux horaires de la nouvelle salle de sport aura lieu jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018.

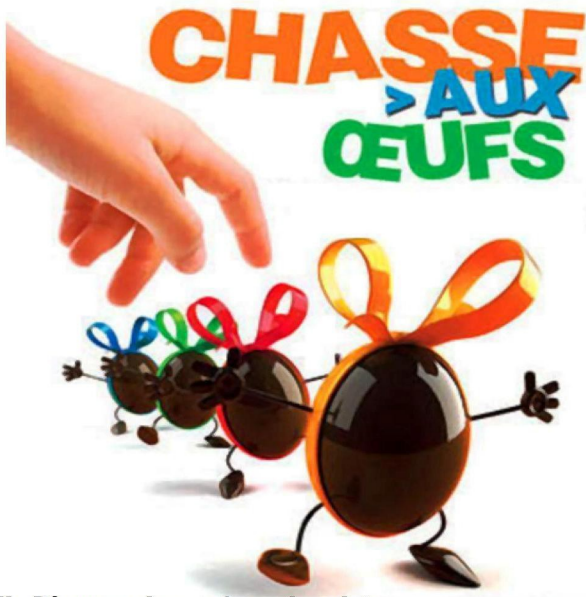
⇐ Informations du Maire :

- La société ORVITIS, pour laquelle la commune est garante sur un prêt a renégocié son contrat auprès d'une banque et a averti la mairie, que suite à cette nouvelle négociation elle peut se passer de la garantie de la commune.

La commune est officiellement adhérente du SCOT de Beaune. C'est pourquoi, la communauté de communes demande que les communes dites "pôle de proximité" soient représentées dans ce dispositif. Étant donné les enjeux de la commune dans le cadre du PLU, M. le Maire est désigné comme représentant.

# Saulon-la-Chapelle

**Samedi 7 avril** Salle des fêtes



**15h : Découvrez les œufs en chocolats...**  
**15h30 : Atelier Décoration à la Salle des Fêtes...**  
**16h00 : Goûter pour les enfants, café pour les parents.**

Inscriptions en mairie avant le 6 avril au 03.80.79.14.30



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

## ...AGENDA

**Samedi 24/03** – 18h (ouverture des portes) : Loto du foot – Salle des fêtes  
**Dimanche 25/03** – 2h - Passage à l'heure d'été  
**Lundi 26/03** – 19 h : Conseil municipal – Mairie  
**Samedi 31/03** - 20h30 : Concert de la chorale « La Vouge au chœur » - Salle des fêtes  
**Lundi 2/04** – 10 h : Prix cycliste de Saulon- Entente Cycliste Saulonnaise  
**Samedi 7/04** - 10h : Permanence élus - Mairie  
**Samedi 7/04** - 10 h : Permanence des avocats- Mairie  
**Samedi 7/04** - 15h : Chasse aux oeufs  
**Samedi 7/04** - 20h30 : Soirée Conseil jeunes - Salle des fêtes

## Rentrée scolaire 2018/2019

### Inscriptions sur RDV

lundi 23 avril et mardi 24 avril de 16h à 18h

Inscriptions école maternelle : 03.80.39.86.21

Inscriptions école primaire : 03.80.79.13.04

## ...INFORMATIONS PRATIQUES

### Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr / www.saulon.fr

### Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-saint-Georges



3 rue Jean Moulin- BP 40029

21701 Nuits st Georges

Tél : 03 80 27 04 70 - Fax : 03 80 23 69 06

**Gendarmerie de Gevrey-Chambertin** 03 80 51 80 76

**Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15**

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h – 17h

du 1er avril au 31 octobre

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 19h

samedi : 9h - 12h et 14h - 19h



Le Bien Public a organisé, en étroite collaboration avec l'Association des Maires de la Côte-d'Or, la 3ème édition des Trophées des Maires de Côte-d'Or.

Ces trophées visaient à mettre en valeur des initiatives originales et efficaces dans les différents domaines d'action des communes.

Au total 11 mairies ont été mises à l'honneur, dont Saulon-la-Chapelle, qui remporte le Trophée de l'attractivité du territoire !

#### LISTE DES TROPHÉES

Trophée de la solidarité et de la citoyenneté  
Trophée du développement économique et du commerce  
Trophée de la culture  
Trophée de l'urbanisme et de l'architecture  
Trophée de l'attractivité du territoire  
Trophée de l'innovation financière  
Trophée du développement durable  
Trophée du sport  
Trophée des travaux publics  
Trophée des communautés de communes  
Trophée coup de cœur du jury